



LE BAROTCHÉ

BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES
SEPTEMBRE 2024 N°144



Mairie de Labaroche - 298 Le Centre 68910 LABAROCHE

Tél. 03 89 49 83 23 - Fax. 03 89 78 92 05 - mairiedelabaroche@gmail.com

www.labaroche.fr - Facebook : Commune de Labaroche

LE MOT DU MAIRE



Chers habitants,

L'été, quelque peu capricieux, touche à sa fin. Après la pause estivale, à chacun sa reprise : professionnelle, associative... Pour nos plus jeunes, la rentrée scolaire s'est effectuée dans de bonnes conditions.

L'équipe municipale et les agents communaux ont assuré, durant ces mois d'été, une présence tant en mairie que sur le terrain. De nombreuses fuites d'eau ont émaillé la période estivale dans les secteurs non encore réhabilités. Les travaux de renouvellement des conduites se poursuivront jusqu'en 2026, date du transfert obligatoire de l'eau et de l'assainissement vers la communauté de communes. Concernant l'assainissement, une étude est en cours pour la réfection du tertre derrière La Roche, ainsi que pour les secteurs de l'Arrêtement et du camping.

Je profite de la présente tribune pour remercier les habitants, témoins d'incidents divers tels que les fuites d'eau, les câbles arrachés, voirie dégradée etc..., qui informent sans délai élus ou services de la mairie des anomalies constatées. Leur réactivité nous permet d'intervenir au plus vite et de limiter risques ou pertes.

Après des années passées à peaufiner projets et dossiers, et à se battre contre les lourdeurs administratives pour la création de la supérette, l'aménagement du site des Genêts et la mise en œuvre d'un lieu d'accueil au musée des métiers du bois, la commune voit enfin le bout du tunnel. Les entreprises ont été choisies et une réunion préparatoire des travaux se tiendra courant septembre. Le premier « coup de pelle » devrait intervenir, je l'espère, dès le mois d'octobre 2024.

Les toits des bâtiments communaux vieillissent et les infiltrations d'eau de pluie, en particulier à la Maison des Associations et à la salle des sports, se multiplient. Dans l'attente d'une réfection totale et la recherche des financements correspondants, quelques travaux de mise « hors d'eau » sont programmés.

Les routes communales ont fait l'objet d'un balayage puis d'une application « bitume/gravillons » pour leur conservation dans le meilleur état possible, suivie d'un marquage au sol. Une programmation de réfection des chemins communaux est en cours d'étude. En effet, certaines de ces voies appellent une intervention à court ou moyen terme.

Le marché montagnard a connu un réel succès malgré certaines sessions perturbées par de mauvaises conditions météorologiques. Un grand merci aux associations, aux producteurs et commerçants, aux groupes musicaux qui cette année encore, ont fait vivre dans la joie et la bonne humeur cette manifestation à présent bien ancrée chez les Barotchés.

Un merci appuyé aux adjoints et aux membres du Conseil Municipal pour leur soutien actif, aux agents administratifs et techniques et à ceux chargés de la communication, qui œuvrent au quotidien mais avec efficacité pour la bonne marche des services. Mes remerciements s'adressent aussi aux acteurs de la petite enfance et à ceux de nos écoles, dévoués et toujours attentifs.

Enfin un grand merci à vous, Barotchés et Barotchates, qui font de notre village un havre de paix dans un écrin de verdure, qui nous est grandement envié. Je vous adresse mes meilleures salutations.

Bernard RUFFIO / Maire de Labaroche

P.2 - LE MOT DU MAIRE

P.3 - ÉTAT CIVIL

P.4 - ANNIVERSAIRE

P.4 - EXTRAITS DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL

P.9 - ACTUALITÉS MUNICIPALES

P.14 - ÉCOLE & JEUNESSE

P.19 - VIE ASSOCIATIVE & MANIFESTATIONS

P.29 - INFOS PRATIQUES

P.31 - IL ÉTAIT UNE FOIS

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

BOHN Salomé née le 04.04.2024
BUCHER Eloïse née le 04.04.2024
QUILFEN Clara née le 08.04.2024
FORET Sacha né le 18.04.2024
SCHWARTZENTRUBER Hugo né le 19.05.2024
LEGRIS Louise née le 21.05.2024

BAPTÊME RÉPUBLICAIN

MEYER Arsène baptisé le 11.05.2024

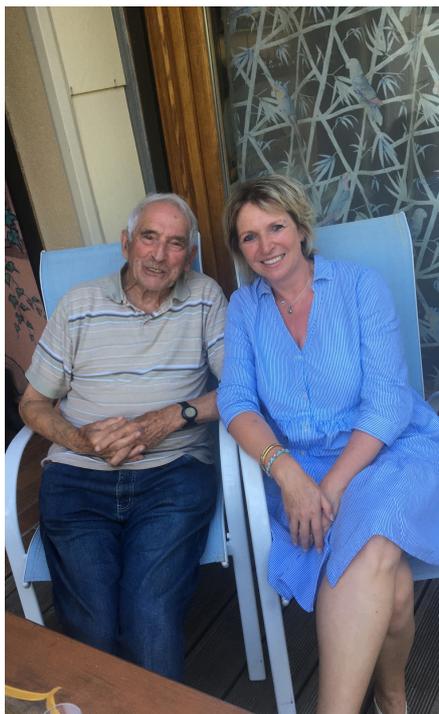
MARIAGES & PACS

DELAY Florie et **VASILJEVIC Goran** le 11.05.2024
FROELICHER Claudine et **DROUARD Laurent** le 04.05.2024
RIEFFEL Céline et **LE BERRE Jean-Christophe** le 18.05.2024
KUHLMANN Anne et **MINOUX Christian** le 25.05.2024
ROMERO Rocio et **STREHL Gérard** le 25.05.2024
LAMBERT Manon et **WAGNER Thomas** le 13.07.2024
REPPERT Océane et **BANNWARTH Simon** le 17.08.2024
BALZLI Cassandra et **SOLANO Christopher** le 24.08.2024
HAEN Malorie et **Justin FORMWALD** le 24.08.2024
CARVAJAL ARCINIEGAS Stefania et **Jacques BIETTE** le 31.08.2024

DÉCÈS

LANOIX Maxime le 20.04.2024
NICOLAS Patrick le 15.05.2024
PONCHON Alex Gérard le 11.07.2024
DESSIN Jean le 06.08.2024

ANNIVERSAIRE DES AÎNÉS



Anniversaire de M. André MEYER 95 ans

Le lundi 12 août, le Maire et son adjointe ont rendu visite à M. André MEYER, doyen de Labaroche. Né à Kaysersberg le 11 août 1929, il a épousé Renée avec qui il a eu quatre enfants. Aujourd'hui, une grande famille l'entoure, 12 petits-enfants et arrière petits-enfants.

Habitant de Labaroche depuis 35 années, il continue de couler des jours paisibles dans sa coquette maison, située aux Évaux. Toujours très actif, il est membre de la chorale Sainte Cécile, s'adonne tous les jours à ses passions, le dessin et la peinture. Fin cuisinier, il se concocte encore quotidiennement ses petits légumes qui accompagnent ses repas.

Nous le remercions pour son accueil si gentil et lui souhaitons encore un très bon anniversaire.

Catherine OLRy, Adjointe au Maire



Autoportrait

Les délibérations dans leur version intégrale sont consultables sur le site internet de la commune ou en mairie.

SÉANCE DU 26 AVRIL 2024.....

ACHAT DU BÂTIMENT DE L'ANCIEN CRÉDIT MUTUEL

Le Conseil Municipal a approuvé l'achat, au profit de la commune, de la parcelle section 14 n°485 et du tiers indivis en propriété de la parcelle section 14 n° 260 appartenant à la CCM DU BRAND, pour un maximum de 190 000 €,

VALIDATION DU DOCUMENT D'INFORMATION COMMUNAL SUR LES RISQUES MAJEURS (DICRIM)

Le Conseil Municipal a donné acte à la présentation du Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM). Il a approuvé sa publication par encart dans Le "Barotché" et la transmission pour affichage de la fiche information aux exploitants des hôtels restaurants ainsi qu'à l'exploitant du camping.

RECTIFICATION DE LA DÉLIBÉRATION N°112-1-11/2023

Acquisition de parcelles à détacher des parcelles cadastrées section 17 N°246 et N°247 (La Poche du Léman). La Commune souhaiterait acquérir les parcelles cadastrées section 17 n°c/246 et N°a/247. Deux propriétaires souhaiteraient, quant à eux, acquérir les parcelles communales cadastrées section 17 n°287, n°288 et n°a/DP situées au lieu-dit « La Poche du Léman ».

Le Conseil Municipal a approuvé l'échange et a fixé les soultes afférentes.

RÉFLEXION SUR UN ÉCHANGE DE TERRAIN LIEUDIT GIRAGOUTTE

Le Maire a rapporté aux élus une proposition d'échange de parcelle faite à la commune d'une partie de terrain du domaine privé de la commune et une partie du domaine public communal. Le Conseil Municipal a pris acte d'une future rencontre sur les lieux afin de se faire une idée plus précise du projet.

EMBAUCHE JOB D'ÉTÉ AU SERVICE TECHNIQUE - ÉTÉ 2024

Le Conseil Municipal a autorisé le Maire à procéder à deux recrutements de jobs d'été afin de venir en aide au service technique (travaux d'entretien des espaces verts notamment).

DÉCISION MODIFICATIVE M49 : ENTRÉE AU CAPITAL DE LA COLMARIENNE DES EAUX

Le Conseil Municipal a pris connaissance des ajustements de crédits nécessaires entre les différents chapitres du budget annexe eau et assainissement M49 du Budget primitif 2024 (comptabilité annexe M49) et a validé les décisions modificatives dans le respect du maintien de l'équilibre budgétaire.

DEMANDE DE SUBVENTION

Le Conseil Municipal a accordé une subvention de 500 € à l'association « Passeurs d'Images » de Labaroche.

RENOUVELLEMENT DE L'AGRÈMENT DU GARDE-CHASSE

Le Conseil Municipal a accepté l'agrément du garde-chasse M. Daniel GIRARD, qui exerce cette fonction depuis plusieurs années déjà.

DIVERS

- Les prochains évènements à Labaroche sont présentés : exposition photos de l'association « Passeurs d'Images », la marche gourmande du club de handball ainsi que le tournoi de judo.
- Information relative à la célébration du 80ème anniversaire de la libération du canton Welche en février 2025. Plusieurs conférences auront lieu dans le secteur dont 2 à Labaroche.
- Passage de la commission de sécurité pour la salle polyvalente et la maison des associations le 21 mai 2024.
- M. le Maire expose au Conseil Municipal le projet des travaux envisagés par le délégataire du service public exploitant la station du Lac Blanc, en particulier le pompage d'eau dans le Lac Blanc, pour fabriquer de la neige artificielle et permettre l'exercice de sports d'hiver alors que les chutes de neige se font rares. Des documents de présentation de la communauté de communes, projetés lors du bureau élargi du conseil communautaire, ont été transmis au préalable aux conseillers municipaux pour mieux appréhender le contexte. Après débat entre les conseillers, le scénario du statuquo est privilégié et mis en avant.

SÉANCE DU 07 JUIN 2024

VENTE DU BÂTIMENT DE LA MAISON DE LA MUSIQUE : CHEMIN D'ACCÈS - MAJ DÉLIBÉRATION ACHAT DU BÂTIMENT DU CRÉDIT MUTUEL

Le Conseil Municipal a approuvé l'achat au profit de la commune de la parcelle section 14 n°485 appartenant à la CCM DU BRAND, situé au 259 La Chapelle à Labaroche pour un montant maximum de 190 000 €.

RÉFLEXION SUR UN ÉCHANGE DE TERRAIN LIEUDIT GIRAGOUTTE

Suite au dernier Conseil Municipal, la rencontre prévue, sur place, a abouti à une proposition d'échange d'une partie du domaine communal et d'accéder à la requête de l'administré. Le Conseil Municipal a autorisé le Maire à lancer les démarches d'arpentage pour les découpages parcellaires et a approuvé le principe d'échange de terrain.

CONVENTION D'ASSISTANCE TECHNIQUE DANS LE DOMAINE DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF (SATESE - CEA)

Le Conseil Municipal a approuvé la signature de la convention d'assistance technique entamée par le SATESE sur la rhizosphère de traitement des eaux usées de « la Goutte », pour une durée de 4 ans consentie à titre gratuit.

DEMANDE DE SUBVENTION DU CLUB SPORTIF DE LABAROCHE (FEU D'ARTIFICE 14/07)

Le Conseil Municipal a accordé une subvention de 1.500€ au club sportif de Labaroche pour le financement du feu d'artifice du 13/07/24, sous réserve de l'absence d'interdiction préfectorale.

PARTICIPATION POUR UN PERMIS POIDS LOURD - POMPIERS

Le Conseil Municipal a décidé d'accorder une participation, à hauteur de la moitié du coût du permis C, défalqué de la subvention SDIS.

SÉANCE DU 07 JUILLET 2024.....

SUPPRESSION ET CRÉATION D'UN EMPLOI PERMANENT D'ADJOINT D'ANIMATION

Le Conseil Municipal a décidé de supprimer l'emploi permanent d'adjoint d'animation relevant du grade d'adjoint d'animation principal de 1ère classe, disposant d'une durée hebdomadaire de service de 28 heures (soit 28 /35èmes), à compter du 2 septembre 2024 et, de créer un emploi permanent d'adjoint d'animation relevant du grade d'adjoint d'animation principal de 1ère classe à raison d'une durée hebdomadaire de service 22 heures 9 minutes (soit 22.15/35èmes).

CRÉATION D'UN POSTE D'AGENT CONTRACTUEL À TEMPS NON COMPLET (GRADE : ADJOINT TECHNIQUE)

Le Conseil Municipal a décidé la création d'un emploi permanent d'adjoint technique territorial à temps non complet (30 heures hebdomadaires) à compter du 2 septembre 2024.

RENOUVELLEMENT DE CONVENTION : AGENCE POSTALE COMMUNALE

Le Conseil Municipal a validé les termes du renouvellement de la convention de partenariat pour la gestion d'un point de contact avec les services de la Poste, celle-ci arrivant à échéance le 29 novembre 2024. Cette convention est proposée pour une durée de 9 ans. Les amplitudes horaires minimums sont de 12h par semaine. Ce quota est largement respecté avec une amplitude horaire de 20h par semaine pour l'agence communale de Labaroche. Une indemnité mensuelle forfaitaire est prévue pour la commune.

DÉCISION MODIFICATIVE M49 : AMORTISSEMENT D'IMMOBILISATIONS

Le Conseil Municipal a décidé d'apporter au Budget primitif 2024 (comptabilité annexe M49) les décisions modificatives telles qu'établies ci-dessous dans le respect du maintien de l'équilibre budgétaire :

| CHAPITRE | N° COMPTE À MOUVEMENTER | INTITULÉ | SOLDE AVANT DM | + augmentation | - diminution | MONTANT DES CRÉDITS OUVERTS APRÈS DM |
|----------|-------------------------|-----------------------|----------------|----------------|--------------|--------------------------------------|
| | M49 | FONCTIONNEMENT | - | | | |
| 68 – D | 6811 | DOTATION AUX AMORT | 129487,11 | 3788,00 | | 133275,11 |
| 023 – D | 023 | VIREM SECT INVEST | 440384,43 | | - 3788,00 | 436596,43 |
| | M49 | INVESTISSEMENT | - | | | |
| 021 – R | 021 | VIREM SECT FONCTION. | 440384,43 | | - 3788,00 | 436596,43 |
| 28 – R | 28158 | AUTRES IMMO | 0,00 | 490,00 | | 490,00 |
| 28 – R | 28156 | MATÉRIEL EXPLOITATION | 124151,00 | 3298,00 | | 3298,00 |
| | | | | | | |
| | Total | | | 0,00 | 0,00 | |

DEMANDE DE SUBVENTION CLIMAXION : DPE BÂTIMENTS COMMUNAUX

La commune a sollicité de la part du cabinet INOTEC de Sainte-Croix-en-Plaine (68127) une mission de diagnostic thermique conforme aux spécifications du cahier des charges « CLIMAXION ». Ce diagnostic énergétique simplifié est envisagé sur plusieurs bâtiments communaux (Ecole maternelle, Salle polyvalente, Maison des associations, Mairie, Périscolaire, ...).

Le dispositif « Climaxion », après DPE (diagnostic de performance énergétique), permet d'obtenir des subventions complémentaires (Fond vert, Communauté de Communes, ...)

Le Conseil Municipal a approuvé la nature de l'opération envisagée ainsi que le plan de financement prévisionnel de cette opération pour un montant de 7 500 € HT :

| Co-financeurs prévisionnels | Dispositifs mobilisés | Dépenses éligibles prévisionnelles | Montant prévisionnel des subventions | En % du projet total HT |
|--|-----------------------|------------------------------------|--------------------------------------|-------------------------|
| Région Grand Est | Climaxion | 7 500,00 € | 5 000,00 € | 67 % |
| TOTAL SUBVENTIONS PRÉVISIONNELLES | | | 5 000,00 € | 67 % |
| Autofinancement | Fonds propres | | 2 500,00 € | 33 % |
| TOTAL (B+C) | | | 7 500,00 € HT | 100 % |

DEMANDE DE SUBVENTION TERRITOIRE ENERGIE ALSACE : ENFOUISSEMENT DE LIGNES

La commune souhaite appréhender la faisabilité de l'opération de mise en souterrain du réseau basse tension du site des Genêts, le chiffrage prévisionnel concernant les travaux d'enfouissement s'élève à 92 492,00 € HT. Le plan de financement prévisionnel de ce projet s'établit comme suit :

Coût prévisionnel total de l'opération : 92 492,00 € HT

| Co-financeurs prévisionnels | Dispositifs mobilisés | Dépenses éligibles prévisionnelles | Montant prévisionnel des subventions | En % du projet total HT |
|--|-------------------------------|------------------------------------|--------------------------------------|-------------------------|
| Territoire Energie Alsace | Mise en souterrain de réseaux | 92 492,00 € | 46 246,00 € | 50% |
| TOTAL SUBVENTIONS PRÉVISIONNELLES | | | 46 246,00 € | 50% |
| Autofinancement | Fonds propres | | 46 246,00 € | 50% |
| TOTAL | | | 92 492,00 € HT | 100% |

Le Conseil Municipal a approuvé la nature de l'opération envisagée ainsi que son plan de financement prévisionnel.

COMMUNICATIONS

- Notification de la subvention concernant les travaux de réhabilitation de la tournerie au musée du Bois à la commune.
- Celle concernant les Genêts est reportée pour l'année 2025.

DIVERS

- L'école de musique sollicite la commune de Labaroche pour l'organisation début mai d'un grand concert de commémoration du 80ème anniversaire de la libération du Pays Welche.
- Le manque de place de l'accueil périscolaire de la commune est évoqué, un projet d'extension du périscolaire est à l'étude.
- Travaux de réfection de la voirie du carrefour de la Rochette au panneau d'entrée d'agglomération, vers Orbey du 9 au 11 juillet.
- Devis des travaux d'étanchéité du toit de la maison des associations est signé et les travaux débiteront dès que les conditions météo et le planning de la société le permettront.
- Le marché montagnard a lieu tous les vendredis soir jusqu'au 30 août.

SÉANCE DU 15 JUILLET 2024.....

AVIS DES DOMAINES POUR L'ACHAT DU BÂTIMENT DE L'ANCIEN CRÉDIT MUTUEL

Les services de France Domaine (avis 19/06/2024) ont estimé la valeur du bâtiment à 160.000€ avec une marge de négociation de 20%. Le prix d'achat à charge de la commune est négocié à hauteur de 190 000€. Le Conseil Municipal a approuvé l'achat au profit de la commune de la parcelle section 14 n°485 appartenant à la CCM DU BRAND, pour un montant de 190 000€.

ACHAT DE TERRAIN « DERRIÈRE LA ROCHE » - RÉFECTION TERTRE

Le Conseil Municipal a approuvé l'achat au profit de la commune de la parcelle privée, section 4 n°28, d'une superficie de 11,10 ares pour un montant de 1 100€, dans le cadre de la réfection du tertre « Derrière la Roche » pour l'assainissement communal.

AUTORISATION DE SIGNATURE BAIL COMMERCIAL : COMMERCE DE PROXIMITÉ GENÊTS

Le Conseil Municipal a approuvé la signature d'un bail commercial avec la société CARREFOUR pour la gestion du futur commerce de proximité, situé aux Genêts.





ACTUALITÉS MUNICIPALES

CÉRÉMONIES PATRIOTIQUES



Cérémonies patriotiques des 8 mai et 14 juillet sous la présidence du Maire

FLEURISSEMENT



L'embellissement de Labaroche par le végétal n'est pas seulement l'affaire de la collectivité

Notre commune a construit son identité autour d'un patrimoine culturel et naturel offrant un cadre de vie de qualité. La collectivité et chaque habitant de la commune œuvrent à la mise en valeur du patrimoine bâti par le végétal, à la préservation des espaces naturels sensibles et veillent à l'échange de bonnes pratiques car l'embellissement du territoire est, sans nul doute, un gage d'attractivité et de qualité de vie.

Comme tous les ans, les membres du jury ont fait leur tournée sur le ban de la commune le 8 août, en ayant à l'esprit les aléas météorologiques, le souci de la préservation de la ressource en eau et leurs recommandations passées.

Ils ont regretté notamment une baisse qui se poursuit, du fleurissement des habitations, fenêtres et balcons et l'absence de fauchage de beaucoup d'espaces verts.

Ils ont été ravis par quelques magnifiques jardins d'agrément, des potagers aux espèces riches et variées, des parterres de millepertuis, des roses trémières abondantes, de magnifiques dahlias et glaïeuls.

Comme par le passé, ils regrettent les hautes haies de thuyas contraires aux traditions locales, en suggérant de privilégier des espèces feuillues et variées participant de la diversité et servant d'habitat et de garde-manger aux oiseaux. Ils invitent également, à l'instar de ce que les services municipaux ont pu faire, à privilégier la plantation d'espèces vivaces avec moins d'annuelles et, au regard du changement climatique, à la diversification.

Chacun de nous peut, par ses efforts de végétalisation avec une palette végétale extrêmement étendue prenant en compte la préservation de l'eau, l'élévation des températures ainsi que les épisodes de précipitations intenses, favoriser la création d'ambiances riches et diversifiées. Bien plus, l'échange, le partage d'espèces végétales et de conseils participent du lien social et apportent beaucoup de satisfactions entre générations, dont il serait bien dommage de se priver.

Voltaire concluait son Candide dont le héros a connu bien des péripéties, par ce conseil plein de sagesse : "Cultivons notre jardin."

Bernard BANGRATZ, Adjoint au Maire



LE DOCUMENT D'INFORMATION COMMUNAL SUR LES RISQUES MAJEURS (DICRIM)

En application des dispositions du Code de l'environnement qui rappelle le droit à l'information sur les risques majeurs auxquels sont soumis les habitants de la commune et les mesures de sauvegarde qui les concernent, le Maire a arrêté le document d'information communal sur les risques majeurs à Labaroche, ci-après le DICRIM.

Ce document liste les risques majeurs, c'est-à-dire les aléas confrontés à des enjeux humains, économiques ou environnementaux d'une part (1) et les mesures de gestion de ces risques (2).

1- Les risques majeurs auxquels nous sommes exposés ont été consignés par le Préfet du département dans un Dossier départemental des risques majeurs (DDRM) qui peut être consulté sur le site de la Préfecture du Haut-Rhin. Ce document retient sur le fondement des événements passés et des études qui ont pu être effectuées, principalement les risques suivants :

- **Le risque sismique quantifié 3** c'est-à-dire une sismicité modérée,
- **Le risque lié au radon quantifié 3** c'est-à-dire à potentiel radon significatif.

Il s'y ajoute, au regard d'évènements passés ou avérés dans des communes de montagne :

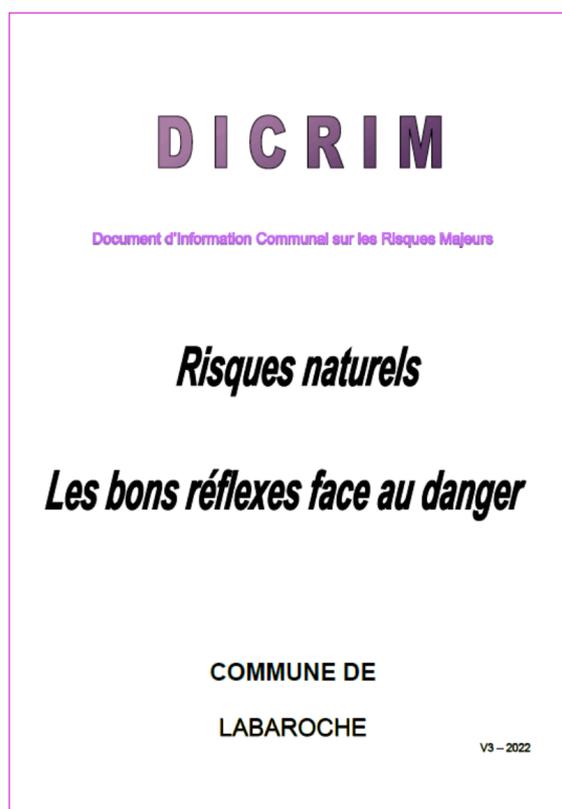
- **Le risque mouvement de terrain**, suite aux glissements de terrain après des pluies abondantes aux Evaux,
- **Le risque tempête**, par l'effet de vents violents et de précipitations intenses en altitude,
- **Le risque feux de forêt** qui n'a jamais été aussi important qu'en période de sécheresse sur un couvert boisé encombré et,
- **Le risque engins de guerre**, parfaitement connu des habitants de la commune avec la découverte d'engins explosifs ou dégageant des gaz toxiques, abandonnés lors des derniers conflits.

2- Les mesures de gestion des risques qui répondent à une logique de prévention pour empêcher l'aléa ou réduire les effets d'un possible évènement sur les personnes et les biens ainsi qu'à une logique d'intervention au moment où survient l'évènement dommageable, les modalités de l'alerte et les consignes de sécurité à mettre en œuvre par risque sont également détaillées dans le DICRIM.

Si la collectivité est responsable de l'organisation des secours de première urgence dans le cadre du Plan communal de sauvegarde, chacun de nous est évidemment invité à être l'acteur de sa propre sécurité et de celle des autres avec cette solidarité qui caractérise les habitants de montagne.

Le DICRIM de Labaroche est à votre disposition, il peut être consulté sur le site internet de la commune www.labaroche.fr onglet « Vie municipale », en mairie et, chacun de vous peut en solliciter la délivrance en version papier.

Bernard BANGRATZ, Adjoint au Maire



NOUS AVONS RENDEZ-VOUS AVEC L'HISTOIRE



80e anniversaire de la libération 1944 – 2024

Le Barotché de juin dernier s'en est fait l'écho, l'association des anciens combattants du Pays Welche, en partenariat avec les communes, propose tout un cycle d'événements mémoriels pour les 80 ans de la libération de ses communes.

Labaroche a été la dernière commune à avoir été libérée, c'était le 4 février 1945, après de lourds combats d'une durée de 58 jours.



Église de la Basse-Baroche après les bombardements



A NE PAS MANQUER :

Labaroche aura le plaisir et le privilège d'accueillir 2 conférences, en soirée, à la Maison des Associations :

- 1er février 2025 : « Le mythe Enigma » par Edmond KERN, conférencier du musée militaire MM Park France. Venez découvrir comment cette fabuleuse et désormais célèbre machine a contribué à déjouer les plans des Allemands durant la Seconde Guerre mondiale en déchiffrant les messages cryptés. Une démonstration de la machine sera faite à cette occasion.
- 4 février 2025, conférence de Philibert de LOISY, Président de la Fondation du Maréchal Jean de Lattre de Tassigny nous présentera la 1ère Armée française.

Les horaires seront communiqués ultérieurement

- Par ailleurs, le Maire présidera la cérémonie patriotique le 9 février 2025. Des précisions seront données avant cette manifestation.
- Le site de la commune communique au-fur-et-a-mesure les événements organisés dans les différentes communes du Pays Welche.
- Calendrier des mardis de l'histoire : les différents événements visibles au cinéma « Le Cercle » à ORBEY.

Catherine Mercklé, Adjointe au Maire

LES MARDIS DE L'HISTOIRE

Les soirées de l'histoire



Les après-midi de l'histoire

PAYS WELCHE

LE ERACLE

NOUS AVONS RENDEZ-VOUS AVEC L'HISTOIRE



PAYS WELCHE



80^e ANNIVERSAIRE DE LA LIBERATION
1944 - 2024

2024 - 2025



| | Les après-midis de l'histoire | Les soirées de l'histoire |
|-------------------|---|---|
| 17 SEPTEMBRE 2024 | Général Charles de GAULLE De L'APPEL à la résistance à la LIBERATION Mme Frédérique NEAU-DUFOUR Historienne en charge des projets mémoriels du Grand-Est | Général Charles de GAULLE De L'APPEL à la résistance à la LIBERATION Mme Frédérique NEAU-DUFOUR Historienne en charge des projets mémoriels du Grand-Est |
| 8 OCTOBRE 2024 | LE SERMENT DE KOUFRA : Libérons l'Alsace 1940 à 1945 Général Jean-Paul MICHEL Président de la fondation Maréchal Leclerc de Hautecloque | LE SERMENT DE KOUFRA : Libérons l'Alsace 1940 à 1945 Général Jean-Paul MICHEL Président de la fondation Maréchal Leclerc de Hautecloque |
| 12 NOVEMBRE 2024 | LE MYTHE ENIGMA Mr Edmond KERN Conférencier du Musée Militaire M. M. Park-FRANCE | LE MYTHE ENIGMA Mr Edmond KERN Conférencier du Musée Militaire M.M.Park-FRANCE |
| 10 DECEMBRE 2024 | Joséphine BAKER Derrière la vedette de music-hall une femme de combat Stéphanie BODIN | Joséphine BAKER Derrière la vedette de music-hall une femme de combat Stéphanie BODIN |
| 14 JANVIER 2025 | 50 MOTS POUR COMPRENDRE LA RESISTANCE DES ALSACIENS Conférencier de l'A.E.R.I.A Bertrand MERLE Association Etude Pour la Résistance Intérieure des Alsaciens | LES PLANEURS DE COMBAT Conférencier du Musée Militaire M.M. Park-France Claude SCHMITT Vice-président U.N.C du Pays Welche |
| 4 FEVRIER 2025 | SALLE DES FÊTES LABAROCHE La 1 ^{ère} ARMEE FRANÇAISES DU Général de LATTRE M. Philibert de Loisy Fondation du Maréchal Jean de LATTRE de TASSIGNY | SALLE DES FÊTES LABAROCHE La 1 ^{ère} ARMEE FRANÇAISES DU Général de LATTRE M. Philibert de Loisy Fondation du Maréchal Jean de LATTRE de TASSIGNY |
| 7 MARS 2025 | SŒURS DE GUERRE Éric KERSCH Conférencier du Musée Militaire M. M. Park-FRANCE | SŒURS DE GUERRE Éric KERSCH Conférencier du Musée Militaire M. M. Park-FRANCE |
| 25 MARS 2025 | LA GENDARMERIE DANS LES COMBATS Entre ombre et lumière Général de corps d'armée E.R Hervé RENAUD | LA GENDARMERIE DANS LES COMBATS Entre ombre et lumière Général de corps d'armée E.R Hervé RENAUD |
| 29 AVRIL 2025 | LES RESTISTANTES D'ALSACE - LORRAINE Marie-José MASCONI Ecrivaine membre AERIA Présidente de AFMD du Bas-Rhin | LES RESTISTANTES D'ALSACE - LORRAINE Marie-José MASCONI Ecrivaine membre AERIA Présidente de AFMD du Bas-Rhin |
| 6 MAI 2025 | OPERATION SUSSEX Une opération ultra-secrète dans le cycle des actions secrètes Dominique SOULIER Conservateur de la collection SUSSEX | OPERATION SUSSEX Une opération ultra-secrète dans le cycle des actions secrètes Dominique SOULIER Conservateur de la collection SUSSEX |
| 27 MAI 2025 | L'ALSACE A TOUT PRIX L'Histoire par la B.D une autre porte sur les combats en Alsace Jean PAILLOT Ecrivain | L'ALSACE A TOUT PRIX L'Histoire par la B.D une autre porte sur les combats en Alsace Jean PAILLOT Ecrivain |
| 3 JUIN 2025 | LES TAXIS CLANDESTINS VERS LA FRANCE OCCUPEE Christian BOEHM Conférencier du musée militaire MMPARK | OPERATION MARKETGARDEN Jan KLEUSSEN Conférencier du musée militaire MMPARK |



Le 30 novembre 1922
Josephine Baker a fait son entrée à Paris



Accès gratuit. Un plateau sera à disposition, le montant sera reversé aux orphelins et blessés des Armées

PRÉ-RENTRÉE

Rentrée de l'équipe pédagogique et d'animation

Le 30 août, comme chaque pré-rentrée, le rendez-vous était donné chez « Mimile », pour l'ensemble des équipes pédagogiques et péri-éducatives.

Nous avons partagé, tous ensemble, notre traditionnel riz cantonnais, qui a ravi les papilles de tout le monde.

Ce fût l'occasion de passer un bon moment convivial, de régler les derniers problèmes avant la rentrée, avant de se lancer dans le grand bain de la rentrée 2024/2025.



Catherine OLRY, Adjointe au Maire



ÉCOLE & JEUNESSE

CHEZ LÉ PTI KRAPLÉ

Au courant du mois de juin les « grands » enfants de la crèche ont eu la chance d'aller visiter l'école maternelle et de partager un moment de jeu avec les petits écoliers et leurs maîtres.

Un partage apprécié par les grands et les petits qui a permis aux enfants de se familiariser avec les lieux et les personnes.





Et c'est au mois de juillet qu'a eu lieu la traditionnelle petite fête d'été de la crèche, au cours de laquelle les enfants ont pu participer à divers ateliers et activités : table savonneuse, parcours de psychomotricité avec piscine à balles, ambiance snoezelen, kamishibaï (petit théâtre de papier) et chamboule-tout.



Familles, professionnels et enfants se sont ensuite retrouvés autour d'un joli buffet estival pour clore cette belle journée.

Toute l'équipe des Pti Kraplé souhaite de belles aventures scolaires aux enfants qui quittent la crèche et la bienvenue aux petits qui nous rejoignent.

Elisa



LES BAROT'CHOU

Nos activités d'été

Cette année encore, l'équipe d'animation des Barot'chou a su proposer 3 belles semaines de centre aéré (ALSH) du 08 au 26 juillet 2024.

La première semaine : « Voyage dans le temps » a transporté les enfants à travers les périodes comme la préhistoire, l'époque médiévale ou encore les années 80. Des dinosaures ont eu besoin de leur aide pour fabriquer leur nid ; un grand jeu médiéval les a forcés à creuser un trou pour retrouver le trésor perdu. Ils ont également eu la chance de pouvoir visiter le Musée du bois et de repartir avec leur boîte à fromage qu'ils customiseront avec des galets dessinés. Pour finir cette semaine en beauté, ils découvriront la fabrication de colliers avec des pépins de melon, de pins, de bracelets brésiliens, le tout aux couleurs funky des années 80. Sans oublier la soirée sur le même thème avec la participation des parents.

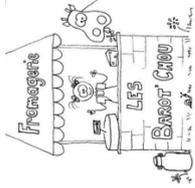
La deuxième semaine : « Un jour, une couleur », nous fera voir la vie en couleurs. Lundi, lors de la journée rouge, les enfants créeront des tableaux multi-textures tout rouges, ainsi que des jeux collectifs à la salle. Mardi, c'est à pieds qu'ils ont rejoint le péricolaire d'Orbey pour pique-niquer avec eux et aller au cinéma voir « Vice versa 2 ». La journée violette verra naître de drôles de monstres et des petits poulpes en pâte auto-durcissant. Pour la journée jaune, ce sont les abeilles et leurs alvéoles qui ont fait leur apparition. Et pour finir la semaine, la journée bleue proposera aux enfants de multiples expériences plus drôles les unes que les autres.

La troisième et dernière semaine sur le thème : « Les JO s'invitent aux Barot'chou » demandera beaucoup d'énergie aux enfants. En effet, c'est une semaine sportive avec la découverte de la danse classique, du judo, du handball, du rugby et du basket. Merci à toutes les associations sportives et aux bénévoles qui sont venus proposer ces activités aux enfants ! La sortie de la semaine se fera au Vaisseau à Strasbourg où les enfants pourront manipuler les formes, les couleurs, l'eau et tant d'autres découvertes, sans oublier l'exposition temporaire sur les jeux olympiques.

Trois belles semaines remplies d'émotions, de partage et de rires entre les enfants et les animatrices.

Le comité





L'association les Barot'chou est heureuse de vous présenter sa traditionnelle
vente de produits du Doubs !

COMMENT COMMANDER ?

- > Remplir le **bon de commande** ci-dessous
- > Joindre votre règlement par chèque à **l'ordre des Barot'chou** (encassés après distribution)
- > Déposer le tout dans la boîte aux lettres des Barot'chou (2966 Le Centre, en face des Ecoles)

Date limite de commande : VENDREDI 08 NOVEMBRE

Vous retrouverez des bons de commande dans les commerces de Labaroche et aux Barot'chou

Les commandes seront à récupérer à la salle Vervône

Le LUNDI 18 NOVEMBRE 2024 de 15H30 à 18H30



Toutes les commandes devront être retirées ce jour

BON DE COMMANDE

NOM :
 Prénom :
 Adresse :

 Téléphone (obligatoire pour la livraison) :
 E-mail :

C'est la première action de vente des Barot'chou à laquelle je participe (cocher la case si c'est le cas)

Les bénéfices de cette vente profiteront directement aux enfants du périscolaire pour l'achat de matériel pédagogique ou le financement de sorties pendant les accueils de loisirs (par exemple) - merci beaucoup de votre soutien !

Signature :

Montant total de la commande :€

NOM & PRENOM de la personne qui commande :
NOM de la personne qui prend en charge votre commande groupée si c'est le cas

| Les Spécialités | | Prix par portion | Quantité | Total |
|---------------------------------|-----------------------|------------------|----------|-------|
| Comté Fruité (10 mois) | ~ 500g | 9,00 € | | |
| | ~ 1kg | 17,00 € | | |
| Comté Vieux (15 mois) | ~ 500g | 9,00 € | | |
| | ~ 1kg | 17,00 € | | |
| Bleu de Gex | ~ 500g | 9,00 € | | |
| | ~ 1kg | 17,00 € | | |
| Morbier | ~ 500g | 9,00 € | | |
| | ~ 1kg | 16,00 € | | |
| Raclette | ~ 500g | 8,50 € | | |
| | ~ 1kg | 16,00 € | | |
| Mont d'Or | Pièce d'environ 470g | 10,50 € | | |
| | Pièce d'environ 670g | 15,00 € | | |
| Cancaillette nature | Pot de 250g | 4,50 € | | |
| | Pot de 250g | 4,50 € | | |
| Cancaillette au vin jaune | Pot de 200g | 4,20 € | | |
| | Sachet de 400g | 10,50 € | | |
| Saucisse de Morteau Label Rouge | Pièce d'environ 450g | 9,50 € | | |
| | Pièce d'environ 180g | 6,00 € | | |
| Lard poitrine fumée | Pièce d'environ 350g | 7,50 € | | |
| | Pièces pour 3/4 pers. | 12,50 € | | |

RENTRÉE SCOLAIRE 2024

Après deux mois de vacances bien méritées pour tout le monde, les enfants de LABAROCHE ont repris lundi 2 septembre, le chemin des écoles.

A la maternelle, cette année, nous accueillons 54 élèves : 20 grands, 20 moyens et 14 petits. Comme l'année dernière, Jean-Baptiste et Delphine DEFFINIS seront secondés par Laetitia OLRY et Maïly HINSINGER.

A l'école élémentaire, ce sont 97 élèves qui ont fait leur rentrée :

- CP/CE1, Mme RIEHL, 22 élèves
- CE1/CE2, Mme SUTTER, 24 élèves
- CE2/CM1, Mme WILZER, 26 élèves
- CM2, M. ANSTETT, 25 élèves



L'équipe de l'école élémentaire sera secondée cette année par Sandrine GUY et Marie OLRY. La décharge de la directrice sera assurée par Laura KEMPF.

Des changements sont à noter par rapport au transport scolaire. Le grand bus de Philippe, qui dessert la « Basse Baroche » sera remplacé par un mini-bus. La réglementation du « Grand Est » nous oblige aussi à revoir les arrêts de bus. En effet, les enfants ne pourront plus prendre le bus à un autre arrêt que celui du domicile. Consciente des soucis d'organisation que cela pouvait engendrer, un sondage pour l'ouverture d'une garderie communale le matin, avait été établi. Faute de réponses et du peu de réponses positives, le projet a été abandonné.

Par conséquent, je vous demande de bien respecter cette législation, il en va de la sécurité de vos enfants en cas d'accident.

Nadia MICHEL remplacera Christelle MEYER au périscolaire et secondera Josiane WILLÉ pour le ménage de l'école élémentaire. Elle assurera aussi la sécurité dans les transports scolaires.

Ingrid BAUR remplacera Isabelle LARBALETRIER sur les mêmes fonctions que Nadia, mais assurera le ménage au niveau des salles communales. Des petits travaux courants ont été effectués comme chaque année, par les agents techniques durant l'été.

Bonne rentrée à vous tous et belle année scolaire.

Catherine OLRY, Adjointe au Maire



VIE ASSOCIATIVE & MANIFESTATIONS

LES 40 ANS DU CLUB PHOTO : PASSEURS D'IMAGES

C'est en 1984 que le Photo Club à été créé à l'initiative de **Claude Germain**, instituteur d'école. Un de ses élèves étant le fils du directeur des Cigogneaux, Claude Marchal, le club a pu utiliser le laboratoire photo du BREU.

A la création, on comptait quatorze membres et au fil des 40 années, ce sont 50 photographes amateurs qui ont adhéré au club à différentes époques.

Gilles Million devient président en 1985.

En 1986, la mairie nous donne son accord pour disposer d'un local qui fera office de labo-photo dans le Foyer club.

En 1989, le club organise sa première exposition sur le thème « l'architecture à Labaroche »

En 1991, le laboratoire photo s'équipe d'un matériel pour développer la couleur en complément du noir et blanc.

A cette époque, les cours photo pratiques et théoriques sont déjà une des marques du club. D'abord dispensés par Yves Gully jusqu'en 1990, c'est Jean Michel Sutter qui reprend le flambeau en 1993.

Depuis 2022, il fait équipe avec Serge Roess. Les cours mensuels du samedi traitent les aspects théoriques et pratiques de la photographie.

Michel Stevenel devient président en 1995. Cette année-là, le club expose ses images lors de la commémoration des cinquante ans de la libération de Labaroche.

En 1999, le club photo réalise un recueil des 33 calvaires répertoriés sur le ban communal et réalise une plaquette avec leurs photos et les trois circuits pour les voir.

Au fil des expos annuelles, différents invités d'honneur se succèdent.

En 1992, Dominique Schneider qui fut facteur remplaçant à Labaroche, expose des photos sur la vie d'autrefois dans le canton vert avec des clichés pris au gré de ses tournées.

Minh en 2013 avec des portraits d'enfants, Patrick Blondel avec ses photos du Népal en 2018, Jean Luc Boetsch avec des photos d'Islande en 2019 et cette année Jean Marc Meyer avec ses étonnantes paréidolies.

Gilles Million reprend le poste de président en 1996 jusqu'en 2021 et est remplacé par **Serge Roess**.

Le club photo de Labaroche se rebaptise « Passeurs d'Images » à cette occasion.

Depuis 2022, l'équipe travaille à améliorer la qualité des expositions annuelles avec la conception d'un système d'éclairage et de tentures pour mettre en avant les œuvres exposées.

Parallèlement à cela, nous réalisons trois à quatre sorties annuelles, l'occasion de réaliser de beaux clichés et d'échanger sur nos différentes visions lors de nos réunions du vendredi soir, salle du rail.

Nous sommes ponctuellement partenaires bénévoles de l'EMVK (École de Musique de la Vallée de Kaysersberg) et soutenons également l'association « les Amis de l'Abbaye d'Alspach », en réalisant pour eux, deux fois l'an, les clichés des cartes postales vendues lors des expositions à l'Abbaye.



RETOUR SUR L'EXPO PHOTO DE MAI 2024

Cette année, les Passeurs d'Images avaient fait le choix de la proximité pour leur invité d'honneur. C'est en effet un photographe d'Ammerschwihr, Monsieur Jean-Marc MEYER, qui nous aura fait le plaisir de venir exposer quelques unes de ses plus belles « paréidolies », qui avaient tout à fait leur place dans l'écrin vert de notre belle commune de montagne.

Deux jours pour le public venu nombreux (plus de 450 personnes) apprécier les divers thèmes choisis pour ce cru 2024. Avec la participation concrète (une première) pour les élèves du cours de photographie mis en place par le club depuis 2023.

Et une troisième journée complète consacrée à l'accueil des petits élèves des quatre classes de notre école primaire Jean HEIM, avec la complicité de nos enseignants. Que d'émerveillement, de curiosité et de questions pour les sujets présentés.

Bravo à tous pour cette belle motivation et à l'année prochaine !



UNE NOUVELLE ÉDITION DU LEXIQUE DE PATOIS WELCHE ?

L'Académie Patoise envisage de faire une nouvelle édition du Lexique de Patois Welche paru en 1986. Cette édition a été revue au profit de la partie Français-Patois du Lexique.

A la relecture de l'ouvrage, il est apparu aux académiciens qu'un nombre important de mots n'avaient plus cours dans le vocabulaire qui est encore utilisé de nos jours. A ce titre, il faut saluer l'initiative de l'équipe d'anciens de l'époque qui avaient bien fait de répertorier le vocabulaire qu'ils avaient encore en mémoire.

La première édition rapidement épuisée avait déjà donné lieu à une réédition.

Depuis plusieurs années, il n'était plus possible de se procurer le précieux ouvrage pour ceux qui s'intéressent à notre patrimoine linguistique ainsi que pour ceux sensibles au patrimoine en général. Aussi, afin d'évaluer le nombre d'exemplaires à tirer, il nous est utile de connaître le nombre de personnes intéressées par notre ouvrage.

A la lumière de l'estimation du coût de cette réédition, l'ouvrage pourrait être vendu entre 30 et 35 Euros.

Si vous êtes intéressé par l'acquisition de l'ouvrage veuillez en faire part à J-F Million par courriel : vjfmillion@wanadoo.fr ou téléphone : 06.30.05.72.70



Le Président

UNE BELLE FÊTE DE LA MUSIQUE



Premier acte

Ce samedi 22 juin, la fête démarre très fort sous un soleil radieux et une foule dense de parents venus admirer les prouesses artistiques de leurs enfants. C'est que l'école maternelle vient y présenter son spectacle de danses folkloriques alsaciennes et welches sur le thème « Labaroche 1924 », issu du projet pédagogique 2023-2024. Il est l'aboutissement de 10 mois de travail avec les enseignants, un groupe de mamans, qui a, au demeurant, cousu les costumes et la collaboration de l'association « Le patois welche ».

Il est 19h et les enfants ont déjà une journée chargée derrière eux puisqu'ils participaient à la kermesse de leur école. La sieste a été courte pour certains mais c'est courageux qu'ils se présentent sur le parterre dans le parc du Musée du Bois. La classe des petits proposera la danse "des lavandières", celle de "l'automne" ou encore celles "du lapin" et "des sept sauts". Elles se poursuivront avec les enfants des classes des moyens et des grands avec les danses de "Joséphine", "des copains" ou encore "la polka des conscrits", avec des intermèdes de chants en patois welche. Durant une heure, nos petits bambins se livreront avec entrain et justesse à ces danses et chants.

Éblouissants, colorés, enthousiastes, voilà les mots pour caractériser cette très belle prestation de nos jeunes enfants. Bravo à eux et félicitations aux intervenants.

Deuxième acte

Après 20 h, place au groupe Little Feedback pour un concert de rock et pop rock devant un public venu nombreux. **L'amicale des sapeurs-pompiers** de Labaroche assura avec maestria la restauration et la buvette sur un rythme cadencé et dans la bonne humeur. Plus tard, c'est le DJ, Jérémy PERRIN qui proposa des airs musicaux dirigeant indéniablement le public vers la piste de danse.

Merci à tous et à l'année prochaine.

Catherine Mercklé, Adjointe au Maire





TRADITIONNELLE FÊTE DU 14 JUILLET



En complément de la cérémonie patriotique, la soirée festive s'est déroulée le samedi 13 juillet.

Le public répond présent comme à l'accoutumée pour ce traditionnel instant et profite de la musique, de la restauration et de la buvette et du feu d'artifice. Merci au **Club sportif de Labaroche** toujours actif dans cette organisation.

Catherine Mercklé, Adjointe au Maire





Présentation des équipes

Juin a sonné la fin du championnat pour nos handballeurs et handballeuses de Labaroche. Nous leur faisons un petit clin d'œil en vous présentant les différentes équipes des plus jeunes aux séniors, qui évoluent au sein du Club Sportif de Labaroche.



BABY HAND



U9



U11



U13



U15



SÉNIORS

Présentation des arbitres

Sans oublier, nos arbitres, personnes indispensables lors des matches.



**MATHÉO PARMENTIER,
AYMERIC BASTIEN,
JUSTIN DEFEZ,
VINCENT BANNWARTH**



**ROBIN SCANDELLA
ET VICTOR ROCHOTTE
SANS OUBLIER MICKAEL SCHUBNEL**

Recrutement

Vous voulez faire du handball ou vous avez envie d'encadrer une équipe et de transmettre vos connaissances ?

De 3 à 77 ans, venez rejoindre le **Club Sportif de Labaroche** !!

Vous pouvez contacter Nadège au 06 88 59 16 04 ou Victorine au 06 07 28 93 09 si vous êtes intéressé(e)s.

Le comité

Nos dernières manifestations en images



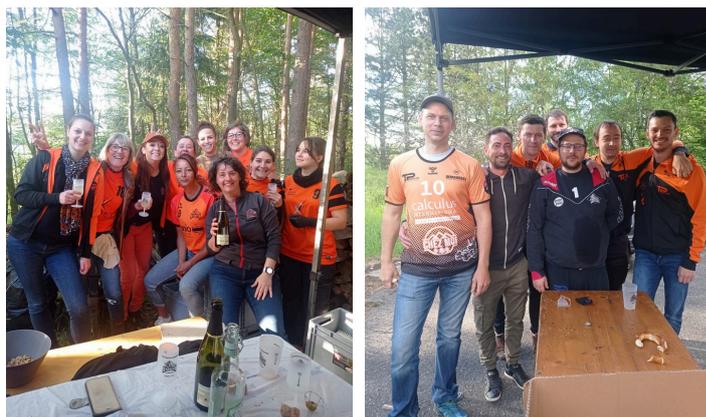
FÊTE DE NOËL DES JEUNES



MATCH AMICAL AVEC LES POMPIERS



SOIRÉE MOULES FRITES



MARCHE GOURMANDE



JUDO
CLUB
LABAROCHE

CLUB JUDO

Cette saison notre Club de Judo, Ju-jitsu va déjà fêter ses 30 ans.

Venez découvrir la pratique du judo ju-jitsu avec un club labellisé **bronze** par la Fédération française de judo dans un superbe dojo bien équipé.

Vous y trouverez des encadrants de qualité avec des créneaux adaptés à chaque âge (de la maternelle aux adultes débutants ou confirmés) dans une ambiance conviviale et familiale.

Le club est à présent labellisé " bronze " par la fédération française de judo.

Vous trouverez affichés à la porte du dojo, à la maison des Associations, les horaires, ainsi que la répartition des groupes.

Les cours de judo reprennent le :

- o Mardi 10 Septembre 2024
- o Mercredi 11 Septembre 2024
- o Jeudi 12 Septembre 2024

Horaires des cours 2024 / 2025

- o Mardi de 18h30 à 20h pour les poussins 1 et 2 confirmé. (2016-2015)
- o Mardi de 20h à 22h pour Adultes, débutant et confirmé.
- o Mercredi de 15h30 à 16h30 pour le Judo-éveil 3 à 5 ans. (2021-2020-2019)
- o Mercredi de 16h30 à 18h pour les mini-poussins et débutant. (2018-2017)
- o Jeudi de 19h à 20h30 pour benjamins, minimes, cadets. (2014 à 2004)

Deux séances d'initiation vous seront offertes.

Pour tous les renseignements complémentaires et inscriptions rendez-vous au dojo aux heures de cours ou bien :

- par mail : judo.club.labaroche@gmail.com

Au plaisir de vous compter parmi nous, dès cette rentrée, et comme le disait Maître Jigoro KANO, le fondateur du judo :

« - Le Judo est le principe de la meilleure utilisation du corps et de l'esprit. Pratiquer le Judo signifie : développer le corps et l'esprit par le jeu de l'attaque et de la défense et arriver ainsi à un développement harmonieux de son être pour contribuer à la prospérité de tous les hommes. »



MARCHÉ MONTAGNARD



Pour sa troisième année, l'association **FESTI BAROTCH** a réédité avec succès son marché toujours autant attendu et convoité pour ses instants culinaires, artistiques et conviviaux. Chaque vendredi de l'été, les associations se sont succédé pour tenir la buvette et proposer des tartes flambées et autres denrées. D'autres commerçants venus, ponctuellement ou plus régulièrement, ont proposé leurs produits tels que des spécialités malgaches, du sucré, du vin d'Alsace -du fait maison !



N'oublions pas de saluer aussi la présence d'autres artisans fidèles au marché.



Les animations musicales hebdomadaires ont été appréciées et riches de diversité, pop rock, rock, reggae, electro-folk, jazz manouche ..., en apportant une touche festive, le tout dans une ambiance chaleureuse et décontractée.



BALADINS DU HOHNACK



PRO-FÊTE



KOALITOS



BLUE HOUR



TOUS RENAUD



POUTZI REINHARDT ET LE RAYMOND



FLINGUEURS



MARIE ET JU



PIERO ZIK

Un très grand merci à tous. Découvrez les photographies de ces quelques moments !

Et un très grand merci à Nathalie SPETTEL, qui a orchestré ce marché, avec son équipe, avec dynamisme, et qui a décidé de passer le flambeau de sa présidence.

Elle fait d'ailleurs appel à vous afin de la remplacer pour poursuivre et conserver cette belle manifestation qui donne vie pendant tout l'été à notre village. Un accompagnement et une bonne transmission seront assurés pour le postulant. N'hésitez pas à vous manifester et à partager l'information.



Catherine Mercklé, Adjointe au Maire



COURSE D'ORIENTATION

La course d'orientation s'adresse à tous les publics, tous les âges, et ne nécessite pas forcément d'avoir le sens de l'orientation.

Des circuits accessibles à tous (débutants à experts) vous seront proposés du côté du parcours de santé du Faîte **le dimanche 13 octobre 2024**.

Accueil de 9H30 à 14h30 à la salle du Vervoné pour vous inscrire et vous essayer seul, entre amis ou en famille à cette discipline familiale et ludique.

Les membres du club d'orientation de Colmar seront disponibles pour vous expliquer les rudiments de la course d'orientation.

Alors n'hésitez pas à venir nous rencontrer (petite participation financière à prévoir).

Pour plus d'informations inscription@cocolmar.fr et cocolmar@cocolmar.fr



LES P'TITS CRAYONS

Notre association a pour but de financer les diverses activités et le voyage scolaire lorsqu'il a lieu, des enfants de l'école. Ces projets très importants pour les enfants, pour la découverte et pour l'épanouissement de chacun nous tiennent à cœur, c'est pour cela que nous comptons sur les différentes actions que nous menons pour aider au financement.

Nous souhaitons également au CM2 (nouveau 6ème) réussite et bonne intégration au sein du collège et nous les remercions pour les moments partagés durant leurs années d'élémentaire. Cet été, nous avons participé au Festi'Barotch avec la tenue de la buvette et nous remercions les parents bénévoles qui nous ont aidés à la préparation, au service mais aussi au rangement.

Notre début d'année scolaire sera rythmé par :

- Les ventes de fleurs d'automne et jus de pomme vers mi-octobre
- Les sapins de Noël novembre/décembre
- Les chants de Noël décembre
- Les mets de Noël mi-novembre/décembre

N'hésitez pas à rejoindre notre page Facebook :



Notre calendrier pour l'année 2025 prend forme, mais nous sommes à votre écoute pour de nouvelles idées.

Mars 2025 : Vente d'huile d'olives avec une distribution courant avril 2025

Le 24 Mai 2025 : journée intergénérationnelle

Le 1er Juin 2025 : Marché aux puces de Labaroche

Nous remercions la mairie et le musée du Bois pour la confiance accordée à chacune de nos manifestations. Nous remercions les enseignants, toujours présents pour nous aider. Nous remercions chacun d'entre vous qui contribue par vos commandes à faire vivre notre association et surtout à partager de bons moments ensemble.

Nous comptons sur la présence et l'aide de tous (parents, famille, amis et autres résidents de notre village) pour toutes les actions de l'année scolaire prochaine.

Nous restons à votre écoute lesptitscrayons68910@gmail.com

A très vite.

À VOS AGENDAS

Légèreté et émotions
Aquarelle Passion - Labaroche

Aquarelles et Carnets de voyage

TURCKHEIM
Salle de la Décapole

Entrée libre
vendredi et samedi - 10 à 19 h
dimanche à jeudi - 10 h à 18 h

EXPO du 4 au 13 octobre 2024

Atelier
Théâtral
Labaroche

Présente

PILE OU FACE

Une pièce de Pascaline Terrien

Les 22, 23, 29, 30 novembre à 20h30
24 novembre et 1er décembre à 15h00

au Domaine des Cigogneaux
à LABAROICHE

Tarifs 8€
-12 ans 4€

Buvette & Petite Restauration
dès 19h30
Par les associations
«Les Barot'chou»
«Les P'tits Crayons»

RESERVATION
06 83 16 95 04
atl.labaroche@gmail.com

Crédit Mutuel mgen

Ne jeter sur la voie publique

O'GYM

Toute personne désirant participer aux activités d'O'GYM, devra impérativement, avant le cours, s'inscrire en remplissant une fiche d'inscription disponible en mairie ou à l'association, accompagnée du règlement par chèque, à l'ordre d'O'GYM à :

Mme ZIND Claudine – 478 La Rochette – 68910 LABAROCHE

| Activités <small>Cochez la case correspondante</small> | Jours et horaires | Tarifs <small>(Hors cotisation annuelle)</small> |
|---|-------------------|---|
| <input type="checkbox"/> Chi Gong | Jeudi 18h30 | 190 +8 € |
| <input type="checkbox"/> Aquagym sportive | Mardi 19h15 | *220 +8 € |
| <input type="checkbox"/> Badminton Loisir | Jeudi 20h00 | 35 +8 € |
| <input type="checkbox"/> Gym Tonic | Jeudi 20h | 90 +8 € |



* L'Aquagym est une activité annuelle Pour un paiement échelonné établir 3 chèques (82 € + 73 € + 73 €) En cas d'inscription en cours d'année, le règlement doit comporter les 8 € de la cotisation annuelle et le montant de l'activité calculé au prorata des séances restantes.

RENTÉE YOGA NATURE

L'activité Yoga reprendra le lundi 4 novembre à 18 h 30 et le mercredi 6 novembre à 9 h, à la maison des associations. La 1ère séance de découverte sera gratuite.

Les séances de méditation reprennent le mardi 7 janvier 2025, plus d'informations à l'inscription.

Quant aux balades Nature, elles auront lieu comme chaque année à compter du mois de mars 2025, plus d'informations également à suivre.

Toutes les activités seront animées par Agnès Weber.

Merci d'envoyer un mail à yogalabaroche@net-c.com pour recevoir toutes les informations complémentaires et le bulletin d'inscription avec les tarifs.



INFOS PRATIQUES

Le Comité

LA FIBRE EST DÉPLOYÉE ! ÊTES-VOUS ÉLIGIBLE ?

Vous avez peut-être déjà entendu un voisin ou un ami parler de sa connexion internet, plus rapide et simultanée depuis quelques temps ?

Eh oui, le réseau fibre optique Rosace est bien installé dans la commune !

ÉTAPE 1 Testez votre éligibilité



Scannez ce QR code ou inscrivez ce lien dans votre barre de recherche
www.rosace-fibre.fr/tests

ÉTAPE 2 Trouvez votre opérateur



Scannez ce QR code ou inscrivez ce lien dans votre barre de recherche
www.rosace-fibre.fr/faqs

Quelles démarches ?

Vous n'avez pas encore de ligne fibre optique à votre domicile ? Pas de panique, voici les étapes à suivre :

- Testez votre éligibilité sur **www.rosace-fibre.fr** dans la rubrique « Éligibilité et démarches ».
- Si vous êtes éligible, à vous de jouer et de choisir un FAI (Fournisseur d'Accès Internet) parmi les opérateurs présents sur le réseau et sur votre commune.
- Si vous avez besoin d'être accompagné dans vos démarches, consultez notre rubrique « Éligibilité et démarches », suivez la marche à suivre et préparez les documents et les justificatifs demandés en amont.

Laissez-vous ainsi guider vers la procédure appropriée et retrouvez l'avancée de votre dossier en ligne.

La fin du réseau cuivre

Pensez dès maintenant à la fibre optique avant l'arrêt total du réseau téléphonique (2026 et 2030). Aujourd'hui, la technologie fibre optique vous offre une multitude d'avantages, comparée à l'ADSL qui est vouée à disparaître progressivement sur l'ensemble du territoire. Plus stable et plus performante, elle est la solution à tous vos soucis de connexion !

Alors, prêt à passer à la fibre optique ?

Plus d'information sur **www.rosace-fibre.fr**, rubrique « Éligibilité et démarches »

Suivez également **La Fibre Rosace** sur les réseaux sociaux : Facebook, Instagram, Twitter et LinkedIn.

NOUVEAUX SERVICES AUX USAGERS FLUO

La Région Grand Est a déployé à compter du 2 septembre **l'application PYSAE** sur toutes les lignes régulières et circuits scolaires du **réseau FLUO 68**.

Une information mise à jour toutes les 5 secondes, permet aux usagers de suivre en temps réel l'arrivée de leur car, d'identifier le temps d'attente à l'arrêt et de disposer de toutes les informations sur les perturbations : travaux, grèves, déviations... De nouvelles fonctionnalités seront proposées au-fur-et-à-mesure.

TOUT SUR VOTRE RÉSEAU À PORTÉE DE MAIN !

SUIVEZ VOS CARS FLUO68 EN TEMPS RÉEL





Pysae

TÉLÉCHARGEZ
NOTRE APPLICATION GRATUITE
PUIS SÉLECTIONNEZ LE RÉSEAU FLUO 68






HORAIRES
EN TEMPS RÉEL



LOCALISATION DES
VÉHICULES



CONTACT
AVEC LE RÉSEAU









N'OUBLIONS PAS LES CONFITURES

*Aimez-vous les confitures,
Délicieux gouters d'autrefois ?
Elles varient au cours des mois,
Au gré de dame Nature ;
Et jamais pâte à tartiner
Ne pourra les faire oublier.*

Autrefois dans toutes les familles, le temps des confitures, dans la seconde moitié de l'année, était un moment important pour la mère de famille. Et c'est avec une fierté bien méritée qu'elle aimait montrer tous ces pots alignés et étiquetés avec le nom du fruit utilisé.

La recette était simple, deux ingrédients : du sucre et des fruits. La parité était respectée : même poids pour l'un comme pour l'autre si on voulait que la confiture se conserve.

Fin juin, le premier fruit transformé était la myrtille. Les premières étaient cueillies dans le massif du Cras, puis il fallait monter à hauteur du Linge pour en trouver en quantité. Cette confiture, appréciée des enfants, était l'objet de rigolades car elle teintait langue et lèvres d'un violet foncé.

La fraise, rare dans les jardins et sur les marchés était peu concernée et si on cultivait quelques plants au potager, on les mangeait avec délice au-fur-et-à- mesure de leur mûrissement.

En juillet, venait le temps des framboises sauvages. Les framboisiers ne supportent pas d'être dominés, c'était donc dans des parcelles de coupe à blanc, zones entièrement déboisées, qu'il fallait les chercher. En effet, ils succédaient aux fraisiers des bois qui poussaient dès l'année suivante. Deux ans après le déboisement, les framboisiers aux longues tiges offraient enfin leurs baies rouges aux mains des cueilleurs et c'est par seaux pleins qu'ils se récoltaient. On les transformait en sirop et surtout en excellentes gelées. Pour ces dernières, les fruits étaient mélangés à des groseilles rouges, petites grappes de baies rouges, plus acides dont la pectine permettait la prise du mélange.

Puis venait le temps des cerises. Mi-juillet, les cerisiers offraient à profusion leurs cerises noires et les griottes dites, ici, cerises aigres, du fait de leur acidité prononcée et toutes les deux permettaient de réaliser des confitures délicieuses.

Fin août, on allait à la recherche des mûres, fruits de la ronce, récolte difficile car la ronce ne cède pas facilement ses fruits. Les ronciers poussent à la lisière des forêts et au pieds des murs soutenant le terrain. Ils développent de longues tiges épineuses qui piquent et tendent des croche-pieds car la ronce se reproduit par graines dispersées par les oiseaux, mais aussi par marcottage, l'extrémité de la tige se fixant dans le sol.

C'est munies de vêtements épais et chaussées de grosses chaussures, que les cueilleuses s'attaquaient aux ronciers. Un crochet de fer solide permettait de tirer à soi les plus longues tiges portant les fruits les plus gros. Le soir, les mûres étaient pressées et le jus recevant sa quantité de sucre, donnait après cuisson une gelée naturelle délicieuse qui récompensait les cueilleuses pour leurs efforts et leur faisait oublier leurs douloureuses égratignures.

Fin septembre, les quetsches à la peau légèrement ridée et à la chair un peu alcoolisée se prêtaient à une confiture de luxe car elles étaient rares. Seuls les fonds de vallées comme « La Goutte » ou « Basse-Baroche », très humides, permettaient cette culture.

En octobre, après les premières gelées, les églantines offraient leurs petits fruits rouges et brillants : les cynorrhodons ou chaupèkus en patois welche.

La cueillette des fruits protégés par les longues tiges rigides nécessitait la possession de cannes recourbées en bois, ou de crochets de fer. Débarrassés de leur petite tige et de leur mouche noire, ces fruits très durs demandaient une cuisson assez longue avant d'être pressés pour obtenir un jus rouge assez épais avant l'ajout de sucre. Travail long et pénible, mais quelle récompense quand on savourait cette confiture étalée sur une tranche de pain de campagne beurrée.

Comme ça, au cours de l'été et de l'automne, Dame Nature nous offrait les fruits gratuits nécessaires à la préparation des confitures comme elle le fait encore aujourd'hui. Alors un peu de courage ; cueillons et confiturons, c'est bien meilleur que la pâte à tartiner !



CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

| | |
|--|--|
| 13 octobre | Course d'orientation / 9h30 -14h30 |
| 24 octobre | Collecte de sang / 16h30 -19h30 / Maison des Associations |
| 9 novembre | Tournoi de belote / 20h30 / Maison des Associations inscriptions 19h30, (Association Donneurs de sang) |
| 22, 23, 29, 30 nov, et 1er décembre | Théâtre "Pile ou face" / Domaine des Cigogneaux (ATL) |
| 30 nov et 1er décembre | Vente de Noël / salle du Rail MDA -9h -19h (Club Age d'Or) |
| 7 décembre | Saint-Nicolas / fête avec les enfants des écoles |
| 8 décembre | Repas de Noël des Aînés / Maison des Associations |
| Décembre | Chants de Noël / avec les enfants de l'école élémentaire / Musée du Bois (Les P'tits Crayons) |
| 1er février | "Le mythe Enigma" / Conférence Maison des Associations |
| 4 février | Conférence Philibert de Loisy / présentation 1ère Armée Française - MDA |
| 9 février | Commémoration / Monument au mort |
| 3 mai | Concert EMVK / avec les harmonies Lapoutroie/Sigolsheim et Orbey-Labaroche - Salle des Fêtes |

Directeur de publication / **Bernard Ruffio** - Conception / **Catherine Mercklé** en collaboration avec le **comité de lecture** - Mise en page / **Léo Mercklé** - Crédit Photos / **Commune, Lé Pti Kraplé, Les Barot'Chou, Club sportif, Club Judo, Passeurs d'Images, Catherine Mercklé, Thérèse Bailly** (couverture) - Impression / **AGI Ingersheim**

PROCHAINE PARUTION DU BAROTCHÉ : JANVIER 2025

Délai de réception des articles : 11 décembre 2024